



Paris le 06/01/2011

Aux Syndicats et aux organisations départementales

ACTIONS ANTI PRECARITE à la Fonction Publique

Chères et Chers Camarades,

Les mobilisations sur les retraites ont révélé toute l'importance des questions d'emploi et de salaire. Depuis le mois de juin 2010, est engagé à la demande des organisations syndicales un processus de négociation sur la situation des agents non-titulaires avec le secrétariat d'Etat à la Fonction Publique. Le travail engagé débouche sur des négociations à partir du 11 janvier 2011.

Les propositions gouvernementales de décembre 2010 excluent les contractuels à durée déterminée du dispositif de titularisation très limité envisagé. Au lieu de réduire la précarité elles proposent de l'étendre encore en mettant en place un « contrat de projet » sans durée fixée à l'avance, se terminant avec la mission. D'autres dispositions légaliseraient les abus actuels des administrations.

Les précaires de la Fonction publique attendent et ont besoin de vraies négociations entre les organisations syndicales et le gouvernement, qui doit revoir sa copie.

Pour une issue positive de ces négociations, les organisations syndicales appellent les personnels à se mobiliser et à exprimer leurs attentes sur la base d'une plate forme revendicative commune.

La CGT, la FSU et Solidaires organisent le 20 janvier 2011 une journée nationale d'actions pour soutenir les revendications défendues dans ce cadre et pour dire :

STOP A LA PRECARITE dans la Fonction Publique

Cette journée d'action sera constituée de rassemblements avec prises de parole, et de manifestations, à l'initiative de nos organisations départementales et régionales.

Ce sera le point de départ d'une mobilisation des agents de la Fonction publique contre la précarité et le recours massif aux non-titulaires.

Cette journée d'action sera à Paris constituée d'une manifestation qui ira de l'Université de Jussieu à la Préfecture de Paris (Boulevard Morland), suivie d'un rassemblement avec prise de parole, de 12h15 à 14 heures.

Toutes initiatives intersyndicales, d'informations, AG, diffusions, conférences de presse, délégations rassemblements... dans les départements seront les bienvenues.

Pour cette journée d'action sera mis à disposition :

- Un tract recto intersyndical d'appel au rassemblement du 20 janvier à destination de tous les agents des trois fonctions publiques.
- Un tract recto verso intersyndical à destination de la population pour le rassemblement du 20 janvier.

Nous vous invitons à prendre contact avec les autres organisations syndicales pour élargir l'unité déjà réalisée et à définir rapidement la forme que vous donnerez à l'initiative.

BASE REVENDICATIVE COMMUNE INTERSYNDICALE POUR LES AGENTS NON TITULAIRES :

- Plan de titularisation pour tous les agents qui satisfont des besoins permanents.
- Meilleur transfert des droits et meilleure reprise de l'ancienneté au moment de la titularisation.
- Limitation drastique des dispositions permettant le recours aux agents non-titulaires par un encadrement strict et précis des conditions de recrutement pour les emplois saisonniers ou occasionnels, ou lorsqu'il n'existe pas encore de corps de fonctionnaires avec création de tous les emplois de titulaires nécessaires.
- Abrogation des articles législatifs autorisant le recrutement par les agences d'intérim.
- Rejet du « contrat de projet » qui ne serait plus basé sur la durée de la relation de travail, mais sur la réalisation de l'objet du contrat.
- Mise en place de tous les moyens de contrôle pour les représentants syndicaux.
- Amélioration des conditions d'emploi, de salaire et des droits sociaux des agents non-titulaires.
- De réels moyens d'insertion et de qualification pour les emplois aidés.